






## Saison 2020 du 4 mai au 31 octobre

\*\*\*

Suite à la décision du gouvernement d'autoriser la pratique tennis à 2 joueurs à partir du 4 mai sous certaines conditions, le Conseil d'administration, conformément également aux recommandations de la fédération à savoir la Tennis Vlaanderen, énonce ci-dessous les conditions strictes dans lesquelles les membres pourront venir jouer à Linkebeeksport.

Afin que nous soyons assurés que vous avez bien reçu et lu les conditions reprises ci-dessous, nous vous demandons de nous renvoyer ce mail en indiquant simplement la mention « **Lu et approuvé** »

<b>Directives</b>	
	<p><b>Du 4 mai au 17 mai</b> : les membres ne peuvent jouer qu'à 2 (en simple) <b>A partir du 18 mai</b> et jusqu'à nouvel ordre, les doubles (4 joueurs)</p>
	<p><b>Les réservations</b> pour les terrains se feront <b>uniquement</b> via l'application <a href="http://www.tennisonline.biz">www.tennisonline.biz</a> dès le moment où votre inscription sera validée. Un mail vous sera envoyé avec vos identifiants.</p> <p>Seuls les membres seront autorisés à jouer jusqu'au <b>8/6</b>. En conséquence, <b>aucune invitation</b> n'est possible pendant cette période.</p> <p><b>Seuls trois terrains</b> (2, 4, 5) seront mis à la disposition des membres pour respecter les distanciations sociales et <b>ne pourront être occupés deux heures d'affilée</b> même si il n'y a pas de réservation après vous..</p>
	<p>Vous <b>devrez arrêter de jouer à l'heure 50 min</b> pour passer le filet d'entretien sur le terrain et ensuite <b>quitter le terrain à l'heure 55 min pour éviter tout contact avec les joueurs suivants.</b></p> <p>⇒ <b>Mettez une alarme sur votre téléphone, montre,...</b></p>



## Directives



**Fermeture de la grille** : la grille sera et devra rester fermée avant et après votre passage. Vous recevrez donc le code du cadenas pendant cette période. Nous vous demandons de ne donner accès au site à personne. **Par conséquent nul autre ne peut entrer en même temps que vous au club que votre partenaire.**



**Cotisations et inscriptions à la Tennis Vlaanderen** : les membres qui souhaitent s'inscrire pour la saison doivent compléter le formulaire en annexe et nous fournir une photo type « identité » (couleur ou noir et blanc) soit par email à [secretariat@linkebeeksport.be](mailto:secretariat@linkebeeksport.be) ou par poste à l'adresse suivante 110 rue de la brasserie – 1630 Linkebeek. Vous pouvez également directement déposer votre formulaire dans la boîte du club située sur la parking.

Dès le moment où la cotisation et le montant de l'assurance sont versés sur le compte et le formulaire complété et envoyé, le secrétariat procédera aux démarches pour enregistrer le membre. Vu le contexte, il est possible que les délais soient plus longs à la Tennis Vlaanderen. Merci pour votre compréhension.



**La pleine de jeu** n'est pas ouverte.



Les activités de **l'école de tennis** reprennent le 4 mai en cours privés. En ce qui concerne les cours collectifs de plus amples informations suivront dès que le programme sera établi avec le responsable de l'Ecole de tennis.






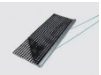




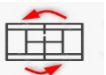
Consultez notre site [www.linkebeeksport.be](http://www.linkebeeksport.be).



Seuls les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un parent qui ont réservé un terrain sont autorisés au club. Les autres **accompagnants ne sont pas autorisés** sur le site.



## **Play Safe & GO**

	<b>Lavez-vous les mains avant</b> de venir au club et <b>après</b>
	<b>Le port du masque est obligatoire</b> pour rentrer et circuler sur le site de Linkebeeksport. Vous pouvez bien évidemment choisir de le retirer pendant la partie.
	<b>Nous vous conseillons de prendre des gants, du désinfectant et des lingettes</b> avec vous pour éviter toute forme de contamination. Nous mettrons à disposition du désinfectant sur les terrains.
	<b>Désinfectez la poignée de porte du terrain et de la grille</b> en entrant et en sortant mais veillez à laisser <b>la porte du terrain</b> entre-ouverte. La grille d'entrée côté parking doit toujours être fermée. Celle de la rue de la Brasserie ne sera pas ouverte jusqu'à nouvel ordre.
	Marquez vos <b>balles et raquettes</b> pour éviter de les échanger avec votre partenaire. <b>N'utilisez que vos propres balles</b> et ne prenez pas en main les balles de votre partenaire.
	<b>Le passage du filet</b> après avoir joué reste obligatoire. Nous vous conseillons de porter des gants.
	<b>N'utilisez pas le tuyau d'arrosage.</b>
<b>WC</b> 	L'accès au <b>vestiaire, Club house et toilette</b> est fermé.
	N'utilisez que votre <b>serviette personnelle.</b>
	<b>Limitez votre temps de présence au club.</b> Vous venez au club à l'heure réservée et vous quittez le club après avoir terminé votre partie. Il n'y aura pas de possibilité de s'asseoir et/ou s'installer à une table.
	Ne vous croisez pas au <b>changement de côté.</b>



## **Play Safe & GO**

	Saluez vous à l'aide de vos raquettes et surtout pas de poignée de main ou d'embrassade.
	Ne laissez <b>aucun déchet</b> au club. Toutes les poubelles seront condamnées.
	Gardez une <b>distance sociale</b> de 1.5m entre vous.

Nous ne souhaitons pas jouer « à la police » c'est pourquoi nous vous invitons à faire preuve de **civisme et de responsabilité**. Toutefois nous nous octroyons le droit de vous demander de décliner votre identité lorsque vous êtes sur le site. Nous avons constaté en effet que certains bravaient l'interdit en venant déjà jouer sur les terrains même sans filet ... Merci dès lors pour votre compréhension d'autant plus que la Police fait également des rondes pour veiller au respect des consignes et n'hésite à verbaliser.

Vu le contexte **toute entorse à ces réglementations pourrait amener à l'exclusion directe d'un membre.** Nous ne souhaitons pas en arriver à de telles situations c'est pourquoi nous insistons pour que chacun applique strictement ces dispositions.

Merci donc de nous transmettre :

- Par retour de mail votre consentement avec la mention « lu et approuvé »
- Le formulaire d'inscription et la photo d'identité des tous les membres qui s'inscrivent
- Et de procéder au paiement de votre cotisation dans les meilleurs délais.

En ce qui concerne les cotisations, nous avons prévu lors de l'assemblée générale qui devait se tenir le 2 avril 2020 de les revoir mais vu le confinement l'AG n'a pas pu se tenir dès lors les cotisations 2020 sont actuellement identiques à celles de 2019. Aucune réduction de cotisation n'est prévue sachant que la saison démarrera le 4 mai au lieu du 15 avril et que la situation pour les clubs dont le nôtre est difficile comme pour beaucoup. Merci de nous soutenir !

Dès réception de votre formulaire nous procéderons à votre inscription à la Tennis Vlaanderen et nous vous communiquerons vos identifiants pour réserver un terrain. Les règles de réservations sont identiques à celles de 2019.



## Le Conseil d'administration

